

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

C'est aussi la mienne, dit l'agent de police, qui avait plus encore que l'huissier des raisons pour le croire.

Il voulut savoir ce qu'on disait et ce qu'on pensait de Sosthène de Perny dans le quartier Beaujon.

Comme le lui avait dit l'huissier, sa réputation y était des plus mauvaises. Il était encore le débiteur de plusieurs fournisseurs que ses grands airs avaient inspiré une trop grande confiance.

Sa maîtresse et lui scandalisaient tous les honnêtes gens, dit à Morlot un marchand de comestibles de la rue Ponthieu; aussi, a-t-on appris avec satisfaction que le propriétaire leur avait donné congé. Je vous assure qu'on les a vus partir avec joie; ils n'en ont pas moins laissé de tristes souvenirs.

J'ai eu le malheur, moi aussi, de leur faire crédit, et ils m'ont fait perdre plus de deux cents francs.

Pourquoi ne poursuivez-vous pas? demanda Blaieau.

D'abord, j'ignore ce que la femme est devenue; quant à M de Perny, rien à faire de ce côté; je sais d'avance que j'en serais pour les frais de poursuite en plus de ce qui m'est dû. On peut se laisser tromper quand on croit les gens convenables; mais quand on les connaît et qu'on sait ce qu'ils valent, on aime mieux perdre que d'avoir encore affaire à eux.

Au fait, vous avez peut-être raison, dit Morlot. Comment se nommait la maîtresse de M. de Perny?

Oh! ces sortes de femmes changent de nom chaque fois qu'elles changent de logement. Ici elle se faisait appeler madame de Nève.

Quelque temps après, quand j'appris qu'on avait donné congé à madame de Nève, je montai chez elle, un soir, espérant me faire payer ce qu'elle me devait.

Pendant que j'attendais dans l'antichambre, j'attendis un bruit de voix dans la pièce à côté. C'étaient M. de Perny et Juliette qui avaient ensemble une discussion assez vive. M. de Perny paraissait très mécontent, il parlait haut. A moins de me boucher exprès les oreilles, j'étais forcé d'entendre. Je compris que Juliette refusait ou ne pouvait pas lui dire quelque chose qu'il voulait savoir. Alors M. de Perny s'emporta et j'entendis très distinctement ces paroles: Tu dois me servir et m'obéir; tu oublies donc ce que tu as fait, misérable! Tu sais que si je disais un mot, demain tu serais arrêtée et traînée en prison! J'ai tes lettres, je les garde; tu m'appartiens, tu es mon esclave! tu as tué un enfant.

Sachant cela, qu'avez-vous fait?

—Rien. Comment! vous n'avez pas prévenu le commissaire de police du quartier, vous n'avez pas dénoncé le crime?

—J'ai eu l'intention de le faire, je ne vous le cache pas; puis après, j'ai réfléchi que cela ne me regardait point. Dame, c'est toujours très grave de se mêler de ces sortes de choses, et à vous dire vrai je n'ai pas osé.

—Je comprends, répliqua l'agent de police; mais c'est grâce à des craintes et à des scrupules semblables aux vôtres que beaucoup de scélérats échappent à la justice, restent longtemps à l'abri du châtiement qu'ils ont mérité et peuvent commettre de nouveaux crimes. Savez-vous ce qu'est devenue cette demoiselle Juliette?

—Non. Je n'ai plus entendu parler d'elle. Peut-être est-elle restée au service de madame de Nève.

Malgré les recherches que Morlot fit encore dans le quartier, il lui fut impossible de découvrir la nouvelle demeure de la femme qui se faisait appeler, rue de Ponthieu, madame de Nève. Il ne fut pas plus heureux au sujet de Juliette.

MORLOT INQUIET Les renseignements recueillis par l'agent de police devenaient nombreux; mais il ne trouvait point ce qu'il cherchait.

Ce que Morlot désirait, ce qu'il attendait, ce qu'il espérait, c'était de découvrir dans l'existence de madame de Perny et de son fils, en dehors du vol de l'enfant de Gabrielle Liénard et de la fausse déclaration à la mairie de Coulange, un acte quelconque qui fut de nature à faire lancer contre tous les deux, ou contre un seul, un mandat d'amener.

Faire cette découverte eut été pour lui une joie suprême. Car alors, il sortait de l'étrange situation dans laquelle il se trouvait; il sentait que sa conscience serait satisfaite, s'il parvenait à livrer les coupables à la justice sans toucher directement à la marquise de Coulange.

Il continua ses recherches en fouillant audacieusement dans le passé de la mère et du fils.

Il apprit que de vingt à trente ans, l'existence de Sosthène avait été également déplorable.

A peine sorti du collège, cherchant partout le plaisir, il s'était livré à tous les excès, à tous les désordres honteux. Loin de le maintenir et de lui reprocher sa conduite, sa mère, au contraire paraissait l'approuver. Elle ne s'était pas seulement montrée indulgente et faible, elle avait, en quelque sorte, encouragé ses vices et excité ses passions. Folle de son fils, trouvant toujours bien ce qui était blâmable, elle n'avait jamais senti la responsabilité qui pesait sur elle, elle n'avait manqué à tous ses devoirs de mère et de tutrice.

Aussi, ce qui était facile à prévoir arriva.

Après avoir payé plusieurs fois les dettes de Sosthène, elle se trouva complètement ruinée. Morlot fut indigné quand on lui eut dit que cette mère coupable n'avait jamais aimé sa fille, qu'elle l'avait tenue constamment éloignée d'elle, et que sa part d'héritage, sa dot, avait été livrée à son frère pour payer ses plaisirs.

Assurément tout cela était bon à savoir. Mais l'agent de police n'était nullement satisfait. Il ne trouvait rien, pas plus après qu'avant le crime d'Asnières, qui lui permit de s'écrier:

Cette fois, je les tiens! Dans sa contrariété et son dépit il y avait de la fureur.

Il se dit: Quand je chercherai pendant quinze jours encore, je n'en apprendrais pas davantage. Il ne me reste plus, jusqu'à nouvel ordre qu'à avoir l'œil sur M. de Perny.

Le soir, en rentrant chez lui, il dit à sa femme:

—Je suis suffisamment renseigné aujourd'hui, sur les Perny; j'ai un dossier complet. Je vais m'en tenir là pour le moment. En quelques mots, voici le résumé de tout ce que j'ai appris:

Madame de Perny a été de tout temps très dure pour sa fille, qu'elle n'aime pas, qu'elle n'a jamais aimée. En revanche elle adore son fils, qui l'a ruinée autrefois, et qui lui prend encore aujourd'hui tout l'argent qu'elle reçoit du marquis de Coulange. Elle vit seule, tristement, presque dans la misère, son fils ne lui laissant rien. Elle paraît souffrir d'un mal inconnu, m'a-t-on dit? Peut-être le remords du crime. Quant à M. Sosthène de Perny, c'est un homme taré, un être méprisable et vil, un gibier de la plus rare espèce. Il est couvert de dettes et n'a plus de crédit lui-même. Maintenant, sachant ce qu'est la mère et ce que vaut le fils, je peux me présenter hardiment devant la marquise de Coulange. Demain elle aura ma visite.

(A suivre.)

PAS DE HUMBURG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Bouctouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois ayant été témoin que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désireux en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens. En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES.

CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIF, BURETTES, ENCENSIF, CHANDELIERS.

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1883.

A. S. Talbot, AVOCAT. Suit les cours du district d'Ottawa.

Bureaux: Ottawa, 115 rue Nicholas; Hull, 52 rue Albert. 10 mars 3 m.

CHEMIN DE FER "CANADA A L'ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est. CHANGEMENT D'HEURE.

4 CONVOIS A PASSAGERS 4 Tous Les Jours AVEC CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les chemins de fer de Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux îles de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New-York.

A partir du lundi 19 Nov. 1883, les trains circuleront comme suit: Partant d'Ottawa, 8.00 a.m., 4.50 p.m. Arr. à Montréal, 11.35 a.m., 5.20 p.m.

Part de Montréal, 8.45 a.m., 4.30 p.m. Arr. à Ottawa, 12.20 p.m., 8.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de train ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrivent à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure à Montréal avec l'express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12.12 a.m., Montpelier 1.00 a.m., White River Junction 2.55 a.m., Concord 3.35 a.m., Manchester 6.11 a.m., Nashua 6.55 a.m., Lowell 7.33 a.m., et Boston 8.30 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua avec les trains pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R's.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York via Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Fitchburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER Les passagers pour le Sud et l'est changent de char à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais et sans que le passager ait à s'en occuper.

Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit. Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes de l'heure d'Ottawa. D. C. LINSLEY, Gérant. E. C. WINNIE, Agent gén. des passagers. Ottawa, 19 Nov. 1883.

CHAS DESJARDINS No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, CO. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES, AGENT FINANCIER DE PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, Block de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1an

L. A. Olivier AVOCAT. Bureau: Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglison, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883. 1an

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST. L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

Ligne Courte ENTRE OTTAWA A MONTREAL

Arrangements d'hiver, Commencement Lundi, 24 Dec. 1883.

Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa).

Tableau des heures de départ et d'arrivée pour la ligne Ottawa-Montreal.

LES CELEBRES CHARS PALAIS CALUMET, LACHINE ET CAILLON Trois des plus riches chars en Amérique, sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

En connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour l'OUEST quitteront Ottawa 7.01 a.m.—Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'Ouest.

10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Ulica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U & B. R. R.

12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut (Ottawa, se reliant à North Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires.

4.20 p.m.—Trains express de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tous les points intermédiaires, faisant connection avec le train mixte pour Brockville et les stations intermédiaires.

10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'appoint, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

Pour les billets, le prix du passage, le siège dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN, Geo. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers. ARCHER BAKER, Surintendant-général. W. S. VANHORN, Administrateur-général.

FRED. WHITE, Contrôleur. Ottawa, 17 Mars 1884

HUILE DOCT DUCOUX HUILE DE FOIE DE MORUE

Iodo-Ferrée au Quinquina et aux Ecorces d'Oranges Amères

Ce précieux médicament, fruit des longues années et des persévérantes études du Docteur DUCOUX, n'a jamais eu une seule fois l'huile de Foie de Morue, le Fer, le Quinquina et le Sirop d'Ecorces d'Oranges Amères.

Les éléments qui entrent dans la composition de ce produit expliquent suffisamment son immense succès et l'augmentation constante de sa consommation prouvent qu'il n'est point un remède de hasard, mais qu'il est pourvu de toutes les qualités nécessaires pour guérir l'Anémie, la Chlorose, les Maladies de Poitrine, les Bronchites, Rhumes Catarrhales, la Phthisie et toutes les Affections Scrophuleuses.

Les Médecins les plus éminents recommandent tout particulièrement ce médicament, d'une odeur agréable, sans mauvais goût et dont l'usage est facile, économique. Dépôt général à Paris: D' DUCOUX, 209, rue St-Denis. A Québec: D' Ed. MORIN & Co, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue St-Jean.

MEDICAMENTS DOSIMETRIQUES BURGGRAEVE-CHANTEAUD

Granules purifiés avec les Alcaloïdes et les Produits chimiques les plus purs, tels que: Acétylène, Strychnine, Hyoscyamine, Digitaline, Morphine, Quassine, Sulfate de Calcium, etc.

SEDLITZ-CHANTEAUD Purgatif Salin, Rafraîchissant et Dépuratif

Le SEDLITZ-CHANTEAUD est incontestablement le produit le plus beau et le plus utile de la pharmacie moderne; c'est un sel neutre purgatif d'une saveur très-douce et d'une efficacité certaine pour combattre la Constipation et entretenir la fraîcheur du sang.—Son emploi journalier est surtout utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, portées aux Congestions cérébrales, aux Vertiges, Migraines ou sujettes aux Hémorrhoides, Embarras gastriques, etc.

M. CH. CHANTEAUD, Pharmacien, Commandeur d'Isabelle la Catholique, est le seul Préparateur des Véritables Médicaments dosimétriques. Se méfier des Contrefaçons. Dépôt Général: 54, rue des Francs-Bourgeois, PARIS. Dépositaires à Québec: D' Ed. MORIN & Co, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue Saint-Jean.

Le FER BRAVAIS est un des ferrugineux les plus énergiques, parce que quelques gouttes par jour suffisent pour ranimer la santé en très peu de temps.

Le FER BRAVAIS ne produit ni crampes, ni fatigue de l'estomac, ni diarrhées, ni constipation.

Le FER BRAVAIS n'a aucune saveur, ni odeur et n'est communi- que aucune au vin, à l'eau ni à tout autre liquide dans lequel il peut être pris.

Le FER BRAVAIS est le moins cher des ferrugineux puisqu'un flacon entier dure un mois à six semaines; le traitement revient donc à 15 centimes par jour.

Le FER ne noircit jamais les dents. Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon.

Dépot dans toutes les bonnes Pharmacies. M. C. O. Dacier a ces médecines et dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex.

AVIS DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages"

seront reçues à ce bureau jusqu'au midi de JEUDI, le 1er Mai, 1884, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. (Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épices, munitions, canotiers, aratoires, outils, etc., etc.)

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au sousigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour le montant de la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte; s'il y est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.] L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages. Dept. des Affaires des Sauvages. Ottawa, 19 mars, 1884.

SOUMISSIONS DES SOUMISSIONS cachetées, portant la suscription "Provisions et Eclairage pour la Police à cheval", et adressées à l'Honorable Président de Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'au midi de Jeudi, le 1er Mai.

Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus sont fournies par le sousigné.

On ne recevra que les soumissions qui seront faites sur ces formules imprimées. Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés. FRED. WHITE, Contrôleur. Ottawa, 17 Mars 1884

Pilules de Noix Langues Composées

De McGALE Recouvertes de sucre.

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de toutes les

malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES de NOIX LANGUES COMPOSÉES, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combinées avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomacales jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste, Montréal, 1a

Sirup des Enfants du Dr Goderre

Ce sirup est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. L'Université de Montréal, le Collège Victoria.

Le sirup des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Gorge enrouée, etc.

Demandez le Sirup du Dr Goderre en achetant point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE, Seul propriétaire. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal, 1a

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.

PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par G. O. DACIER, Ottawa.

NOYÉ

M. Groleau, qui s'est noyé dans la rivière Ottawa le 2 Janvier, 1884, portait sur lui à ce moment-là un pardessus en drap noir, pantalons noirs, souliers de chevre, il avait pardessus en caoutchouc doublés, chemise blanche, et caleçons et corps de laine tricotée. Les personnes qui trouveraient le corps de M. Groleau sont priées d'en faire savoir la nouvelle immédiatement à Mde Groleau, No. 401 rue St Patrice, Ottawa. Si le corps est retrouvé, il sera entré à Montebello, paroisse natale de M. Groleau, Ottawa, 4 avril 1884

POGRAPHIQUES

MAPS

DE HULL

SUSSEX

MARCHE, HULL

SSIONS

ES QUE:

AVOCATS

NOTAIRES

TRESORIERES

TOUIT

PAPIER

BAS

EMENTS:

de Publicité

ÉTAIRE.]